Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-213501190-20260127-D2026_84-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de
Gennes-sur-Seiche
Département d'Ille-et-Vilaine

SÉANCE du mardi 27 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi 27 janvier à 20h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 19 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Henri Béguin, Maire.
PRESENTS (11) : M. Béguin Henri, Mme Bétin Madeleine, M. Cornée Lionel, Mme Jéby Myriam, M. Le Droff Roland, Mme Tiriau Valérie, Mme Brielle Hélène, M. Tual Maxime, M. Rossignol Denis, M. Lamy Vincent, Raison Éric
Excusée (1) : Belloir Anne-Marie
Absents (2) : Bondoux Pierre, Lamy Patrice

M. Éric Raison est désigné secrétaire de séance.

D2026-84 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-15,
Vu le projet de procès-verbal transmis à l'ensemble du conseil lors de la convocation de ce conseil,

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal, qui s'est tenue le 9 décembre dernier, a été établi par le secrétaire de séance désigné en la personne de M. Maxime Tual.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le procès-verbal du conseil municipal du 9 décembre 2025.

Le Maire, H. Béguin

MAIRIE DE GENNES-SUR-SEICHE 35370